

**PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES SITES DES SERVICES DE L'ÉTAT
ET DE CERTAINS DE SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS EN RÉGION GRAND EST SITUÉS
DANS LES DÉPARTEMENTS DES ARDENNES (08), DE L'AUBE (10), DE LA HAUTE-MARNE (52), DE LA MEUSE (55), DU HAUT-RHIN (68) ET DES VOSGES (88).**



ASTUCE : Pour mieux vous repérer dans les documents, vous pouvez vous aider des couleurs associées à chaque type de prestation.

Annexe 1 au CCTP :
Récapitulatif des prestations de l'accord-cadre

Prestations	A - PRESTATIONS COURANTES A PRIX FORFAITAIRE MENSUEL					B - PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES A PRIX UNITAIRE						
	A1 PRESTATIONS DE BASE SANS APPORT VOLONTAIRE	A2 PRESTATIONS DE BASE AVEC APPORT VOLONTAIRE	A3 PRESTATIONS SPECIFIQUES DU SITE <i>(Ex : S hampoinage moquettes, nettoyage micro-onde)</i>	A4 CONSOMMABLES SANITAIRES DU SITE	A5 VITRERIE DU SITE	B1 PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES DE NETTOYAGE	B2 REMISE A NIVEAU DE PROPRETE	B3 GESTION DES DECHETS	B4 DESINFECTION ET DECONTAMINATION	B5 NETTOYAGE D'HEBERGEMENTS	B6 VITRERIE (HORS FORFAIT DE BASE)	B7 COEFFICIENTS MAJORATEURS ET TARIFS HORAIRES
Modalités d'exécution	Le marché subséquent (MS) précise les prestations retenues et leur montant : A minima option A1 ou A2 + le cas échéant les prestations complémentaires : A3, A4, A5 selon les besoins du site. Un bon de commande de <u>prestations courantes de 12 mois max</u> est émis sur cette base.				Au choix du service : - Soit intégré au bon de commande de prestations courantes - soit fait l'objet d'un bon de commande ultérieur. Le nombre de passage est déterminé par le service.	Bon de commande émis à la survenance du besoin						
Chiffrage	Chiffrage personnalisé au site <u>Site recensé lors de la publication</u> = chiffrage du site remis dans l'offre du titulaire (sur la base des informations de la fiche de site) <u>Site non recensé</u> : chiffrage réalisé après notification du marché par le titulaire dans le respect des prix plafonds contenus à l'annexe 1 à l'AE. Il est annexé au MS.					Chiffrage standard = applicable à tous les sites en fonction des quantités nécessaires						
Précisions	Chiffrage pour chaque site sur la base des m² renseignés dans la fiche de site pour chaque zone		Uniquement si la fiche de site comporte une ou plusieurs prestations spécifiques <i>(type de prestations souhaitée, quantité ou m2, fréquence voulue)</i>	Uniquement si la fiche de site indique cette prestation et les données nécessaires	Uniquement si la fiche de site indique les informations sur la vitrerie <i>(accessibilité et m2 renseignés)</i>			Absence d'exclusivité	Absence d'exclusivité			
Type de prix	Forfait mensuel	Forfait mensuel	Forfait mensuel	Forfait mensuel	Forfait par passage	Unitaire						
Facturation	Mensuelle (après service fait présumé ou non)				Après service fait	Après service fait						
Annexe financière	DPGF - Annexe 1 à l'AE Colonne L	DPGF - Annexe 1 à l'AE Colonne N	DPGF - Annexe 1 à l'AE Colonne P	DPGF - Annexe 1 à l'AE Colonne Z	DPGF - Annexe 1 à l'AE Colonne AB	Annexe 2 à l'AE : BPU						
Documents de référence	Article 5.3.1 du CCTP Annexe 3 au CCTP : Prestat_base(A1-A2)		Article 5.3.2 du CCTP Annexe 7 au CCTP : Recensement_sites	Article 5.3.3 du CCTP Annexe 7 au CCTP : Recensement_sites	Article 5.3.4 du CCTP Annexe 7 au CCTP : Recensement_sites	Article 5.4.1 du CCTP	Article 5.4.2 du CCTP	Article 5.4.3 du CCTP	Article 5.4.4 du CCTP	Article 5.4.5 du CCTP	Article 5.4.6 du CCTP	Article 5.4.7 du CCTP